

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, par visio-conférence, sa quatrième réunion ordinaire de l'année, le 20 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale révisées.

Au niveau international, en dépit d'un climat d'incertitude caractérisé entre autres par l'apparition de nouveaux variants du COVID-19 et des problèmes d'approvisionnement de plus en plus importants, les projections économiques tablent sur une reprise de l'économie mondiale en raison de : i) l'élargissement de la couverture vaccinale à l'échelle mondiale, et ii) la consolidation des mesures de soutien budgétaire dans plusieurs pays. A cet égard, le FMI, dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* actualisées en octobre 2021, estime que la croissance repartirait à 5,9 % en 2021 après une récession de 3,1 % en 2020, et reviendrait ensuite à 4,9 % en 2022. Jusqu'en mi-décembre 2021, la reprise de l'économie mondiale a été soutenue par les politiques monétaires accommodantes mises en œuvre par les principales banques centrales. Néanmoins, avec le retour inattendu de l'inflation, due à divers chocs d'offre et de demande, plusieurs d'entre-elles ont récemment entamé le resserrement de leur politique monétaire.

Au niveau de la sous-région, le CPM a pris acte de la reprise économique lente et modérée de la croissance économique en 2021, après la récession enregistrée l'année dernière du fait de la pandémie de COVID-19. Ainsi, les prévisions mises à jour en novembre 2021 par les services de la BEAC tablent sur : i) un taux de croissance du PIB réel de 1,9 % en 2021 et de 3,7 % en 2022 contre -1,7 % en 2020, porté principalement par un rebond de l'activité non pétrolière, ii) un repli des pressions inflationnistes à 1,7 % en 2021, contre 2,6 % un an plus tôt, avant une remontée à 2,2 % en 2022, principalement sous la pression de l'inflation importée, et iii) un maintien du déficit du solde budgétaire base engagements, dons compris, à 2,0 % du PIB en 2021 et son recul à 0,9 % du PIB en 2022, une diminution du solde du compte extérieur courant à -3,0 % du PIB en 2021 et à -3,2 % du PIB en 2022, contre -4,3 % du PIB en 2020. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire croîtrait de 12,6 % en 2021 et de 11,2 % en 2022, contre 11,1 % douze mois plus tôt, et les avoirs extérieurs nets chuteraient de 34,7 % après -31,3 % en 2020. Le taux de couverture extérieure de la monnaie passerait de 63,6 % en 2020 à 68,4 % en 2021 et à 73,1 % en 2022, tandis que les réserves de change reviendraient à 3,72 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2021, contre 3,82 mois en 2020, avant de remonter à 3,91 mois en 2022.

A moyen terme, la reprise économique amorcée en 2021 se poursuivrait en 2022-2024, dans un contexte de baisse attendue de l'incertitude au niveau mondial grâce aux efforts de

lutte contre la pandémie de COVID-19, associé aux gains à tirer des réformes structurelles engagées dans le cadre du PREF-CEMAC et des programmes de seconde génération avec le FMI.

Ainsi, compte tenu des perspectives macroéconomiques de la CEMAC présentées ci-dessus, et après examen des différents facteurs pouvant influencer la stabilité monétaire, le CPM a décidé de maintenir inchangés ses principaux instruments :

- ✓ Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 3,50 % ;
- ✓ Taux de la facilité de prêt marginal à 5,25 % ;
- ✓ Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- ✓ Coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Enfin, le Comité de Politique Monétaire a décidé de la tenue en 2022 de ses sessions ordinaires le lundi de la dernière semaine de chaque trimestre de l'année, sauf pour le mois de décembre où il se réunira le lundi de la troisième semaine. Ainsi, les dates de tenue de ces sessions ordinaires sont les suivantes : (i) le 28 mars 2022 pour la première session, (ii) le 27 juin 2022 pour la deuxième session, (iii) le 26 septembre 2022 pour la troisième session, et (vi) le 19 décembre 2022 pour la quatrième session. /-

Fait à Yaoundé, le 20 décembre 2021

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI